GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
03 AVR. 2007
DEPOT N°

BOUYGUES TELECOM
Société Anonyme au capital de 616 661 789,28 €
Siège Social : Arcs de Seine – 20 Quai du Point du Jour – 92100 – Boulogne-Billancourt
397 480 930 R.C.S. Nanterre

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 FEVRIER 2007

10623

L'an deux mille sept, le vingt février à dix heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis, dans les bureaux de BOUYGUES TELECOM – 20, quai du Point du Jour – 92100 Boulogne Billancourt, sur convocation de leur Président.

Etaient présents et ont émargé le Registre de Présence :

- Philippe MONTAGNER, Président Directeur Général,
- Olivier BOUYGUES, Administrateur,
- Nonce PAOLINI, Administrateur,
- Jean-François GUILLEMIN, Administrateur,
- Emmanuel FLORENT, Administrateur,
- Olivier POUPART-LAFARGE, Administrateur,
- Alain POUYAT, Administrateur,
- François de COMBRET, Administrateur,
- Michel CICUREL, Administrateur,

Etait représenté :

- JC DECAUX Holding, représentée par Philippe MONTAGNER, Administrateur.

Etait absent et excusé :

- Olivier de VREGILLE, représentant de SOCIETE CENTRALE D'INVESTISSEMENTS, Censeur,

Assistaient également à la séance :

- Patrice RANCON, Directeur Général Adjoint Finance et Gestion,
- Arnauld VAN EECKHOUT, Directeur Juridique,
- Robert BRARD, Secrétaire du Conseil,
- Jacques PIERRES, représentants du cabinet Barbier Frinault et Autres, Commissaire aux Comptes,
- Pascal MACIOCE, représentants du cabinet Barbier Frinault et Autres, Commissaire aux Comptes,
- Gilles RAINAUT, représentant du cabinet Mazars et Guérard, Commissaire aux Comptes,
- Olivier LOUISE, représentant du Comité d'Entreprise,
- Aimée OKOKO, représentant du Comité d'Entreprise,
- Patrice TOURVILLE, représentant du Comité d'Entreprise,
- Régis SIGONNEAU, représentant du Comité d'Entreprise.

Philippe MONTAGNER souhaite la bienvenue à tous les participants.

Emmanuel FOREST et Olivier ROUSSAT qui assistent à la séance, présentent leur cursus professionnel aux administrateurs.

Philippe MONTAGNER constate que plus de la moitié des administrateurs sont présents et que le quorum étant atteint le Conseil peut valablement délibérer.

7 - NOMINATION DE DEUX DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

Sur proposition du Président Directeur Général et conformément à l'article 19.2 des statuts de la Société, le Conseil décide à l'unanimité de nommer, en qualité de Directeurs Généraux Délégués :

- Emmanuel FOREST, demeurant 13 rue Emile Dunois – 92100 – Boulogne Billancourt, et
- Olivier ROUSSAT, demeurant 13 Rue Armengaud - 92210 Saint Cloud.

La mission des Directeurs Généraux Délégués consistera à assister le Président Directeur Général dans toutes ses missions de direction et de gestion de la Société.

Emmanuel FOREST sera plus particulièrement en charge des finances, de la régulation, des licences, de la consommation et des relations extérieures.

Olivier ROUSSAT sera quant à lui, plus particulièrement en charge du pôle performances et technologies, rassemblant les structures techniques et informatiques transverses de Bouygues Telecom (réseau, systèmes d'information, projets métiers, achats, moyens généraux et immobilier).

Ils exerceront leurs fonctions de Directeurs Généraux Délégués pendant la durée du mandat de Président Directeur Général de Philippe MONTAGNER, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Conformément à l'article L.225-56 - II du Code de commerce, les Directeurs Généraux Délégués disposeront, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général. Si le Directeur Général cesse qu est empêché d'exercer ses fonctions, Emmanuel FOREST et Olivier ROUSSAT conserveront leurs fonctions et attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

POUVOIRS

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

Extrait certifié conforme

Le Directeur Général Délégué